

L'Importance d'Apprendre la Science de la Religion

Allâh ta^âlâ dit dans le Qur'ân :

وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَنُدْخِلَنَّهُمْ فِي الصَّالِحِينَ
(وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ) (yâ 'ayyouha l-ladhîna 'Amanôu qOu 'anfouçakoum wa
'ahlîkoum nâran waqôudouha n-nâçou wa l-Hijârah)

Ce qui signifie : « Ô vous qui avez cru, préservez-vous ainsi que vos familles d'un feu dont le combustible sera d'hommes et de pierres » [sourat At-TaHrîm(

Il a été rapporté pour l'exégèse de ce verset que la préservation du châtiment de l'enfer a lieu par l'apprentissage de la science de la religion.

Allâh ta^âlâ dit dans le Qur'ân honoré :

{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَنُدْخِلَنَّهُمْ فِي الصَّالِحِينَ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }
{ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ }

Ce qui signifie : « dis sont ils équivalents ceux qui savent et ceux qui ne savent pas », [sourat Az-Zoumar / 9](

Le Messenger de Allâh, Salla l-Lâhou ^alayhi wa sallam a dit :

« Celui pour qui Allâh veut le bien, Il lui facilite l'apprentissage de la religion certes la science de la religion s'acquiert par transmission orale » , [rapporté par Al-Boukhâriyy], [Salla l-Lâhou ^alayhi wa sallam veut dire que Dieu l'élève d'avantage en degré et qu'Il préserve sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle ; ainsi la langue arabe est riche et le mot Salla a plusieurs sens et ici il ne veut pas dire prier mais élever en degré].

Ce qui signifie : « Celui pour qui Allâh veut le bien, Il lui facilite l'apprentissage de la religion certes la science de la religion s'acquiert par transmission orale » , [rapporté par Al-Boukhâriyy], [Salla l-Lâhou ^alayhi wa sallam veut dire que Dieu l'élève d'avantage en degré et qu'Il préserve sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle ; ainsi la langue arabe est riche et le mot Salla a plusieurs sens et ici il ne veut pas dire prier mais élever en degré].

Et il a dit aussi :

« Ô Abôu Dhar si tu te déplaces et tu apprends une 'Ayah du Qour'ân tu seras plus récompensé que si tu priais cent rak^ah (des prières surérogatoires) et si tu te déplaces et tu apprends un chapitre de la religion tu sera plus récompensé que si tu priais mille rak^ah (des prières surérogatoires) », Hadîth Haçan, rapporté par Ibnou MAjah.

Ce qui signifie : « Ô Abôu Dhar si tu te déplaces et tu apprends une 'Ayah du Qour'ân tu seras plus récompensé que si tu priais cent rak^ah (des prières surérogatoires) et si tu te déplaces et tu apprends un chapitre de la religion tu sera plus récompensé que si tu priais mille rak^ah (des prières surérogatoires) », Hadîth Haçan, rapporté par Ibnou MAjah.

Ainsi la science de la religion permet de connaître ce que Dieu a ordonné et ce qu'Il a interdit et le remerciement obligatoire à Dieu c'est d'utiliser les bienfaits qu'Il nous a accordé (le cœur, l'ouïe, la vue, les mains, etc...) dans l'obéissance à Dieu c'est à dire en accomplissant les devoirs et en évitant les interdits et bien sur Dieu n'a pas besoin de nôtre remerciement car Dieu n'a besoin de rien et toutes les créatures ont besoin de Lui ; Dieu nous ordonne de Lui obéir mais Il n'a pas besoin de nôtre obéissance ; Il ne Lui advient pas de profit par l'obéissance des gens qui obéissent et il ne Lui advient pas de nuisance par la désobéissance des gens qui désobéissent ; celui qui fait ce que Dieu a ordonné sera gagnant dans l'au delà et celui qui fait ce que Dieu a interdit mérite le châtiment douloureux.

Il est un devoir pour toute personne responsable d'apprendre une part dont on ne peut se

passer de la croyance, de la purification, de la prière, de la zakAt (aumône obligatoire) pour celui pour qui elle est obligatoire, du pèlerinage pour celui qui en est capable et des péchés du cœur, de la main, des yeux et autres.

Le Messenger de Allâh, Salla l-Lâhou ^alayhi wa sallam a dit :

« ﺍﻟﻌﻠﻢ ﺍﻟﺪﻳﻨﻲ ﺍﻟﻮﺍﺟﺒﻲ ﻋﻠﻰ ﻛﻠﻲ ﻣﻮﺳﻠﻢ »

ce qui signifie : « Quérir la science de la religion est une obligation pour chaque musulman » , [rapporté par Al-Bayhaqiy]

Donc il est un devoir pour toute personne responsable d'apprendre une part de la science de la religion qu'aucune personne responsable (moukallaf) ne peut se dispenser d'apprendre. Cette part se classe en science de la croyance et en science des lois.

Parmi les choses qu'il est un devoir pour la personne responsable de connaître et de croire parmi les choses de la croyance, il y a : la foi en Allâh et en ce qui est venu de la part de Allâh et la foi en le Messenger de Allâh et en ce qui est venu du Messenger de Allâh. C'est par exemple la connaissance des deux témoignages et des attributs de Allâh qu'il est obligatoire de connaître, la connaissance que Allâh est exempt ta^âlâ de ce qui n'est pas digne de Lui et ce qui est du même ordre. C'est porter foi au Messenger de Allâh MouHammad en tout ce qu'il a transmis de la part de Allâh, que ce soit les nouvelles de ceux qui nous ont précédés ou les choses qui auront lieu entre la mort et la résurrection ou au jour du jugement, ou concernant l'autorisation ou l'interdiction des choses et ce qui est semblable à cela, ainsi que la connaissance des choses qui font sortir de l'Islam, par exemple les sortes de mécréances et comment s'en garder. Parmi ce qu'il est un devoir de connaître en matière de lois, il y a la connaissance des lois de la prière comme conditions de validité, piliers et causes d'annulation, la connaissance de la purification et des choses de ce genre.

Ces choses-là ne se prennent pas par la lecture des livres, car il se peut qu'il y ait dans ces livres que les gens lisent des insinuations tendancieuses et des calomnies à l'encontre de la religion. Il se peut également que les gens en comprennent quelque chose qui contredit ce qu'elle était chez les gens du Salaf ou du Khalaf qui l'ont transmise de la communauté, chaque génération transmettant de la génération précédente, ce qui conduirait donc à une adoration

corrompue. Il se peut encore que les gens tombent dans l'assimilation de Allâh à Ses créatures, qu'ils Lui donnent des équivalents, qu'ils tombent dans la mécréance et l'égarement. Concernant tout cela, ce n'est pas la voie d'apprentissage que les gens du Salaf et du Khalaf ont empruntée. Le HAFIDH Abôu Bakr Al-KhaTib Al-BaghdAdiyy, un des plus grands spécialistes de la transmission du Hadîth a dit : « La science ne se prend que de la bouche des savants (al-^oulamA ') ».

Il est par conséquent indispensable de faire l'apprentissage des choses de la religion auprès d'un connaisseur fiable qui a pris lui-même d'une personne fiable et ainsi de suite jusqu'aux compagnons. Certains gens du Salaf ont dit : « Celui qui prend le Hadîth des livres on l'appelle "bouquineur"(SaHafiyy) et celui qui prend le Qur'ân du MouSHaf on l'appelle "coraniste"(mouSHafiyy) et on ne l'appelle pas récitant (qAri') ».

Le Messenger de Allâh, Salla l-Lâhou ^alayhi wa sallam a dit :

« مَنْ سَمِعَ مِنْ عِلْمٍ فَلْيَسْمَعْهُ مِنْ أَهْلِ بَيْتِهِ »
« Celui qui entend de la science, qu'il l'apprenne de sa maison »

Ce qui signifie : « Celui pour qui Allâh veut le bien, Il lui facilite l'apprentissage de la religion certes la science de la religion s'acquiert par transmission orale » , [rapporté par Al-Boukhâriyy]

Mousslim a rapporté dans son SaHIH, Introduction, démonstration que la transmission par chaîne de transmission orale fait partie de la religion, que l'on ne retient les versions que des gens fiables, que dire du mal des rapporteurs par ce qui est véritablement en eux est licite et que c'est de surcroît un devoir, ceci ne constitue pas une médisance interdite et encore moins un détournement de la sainte Charî^ah. Il a donc rapporté de Ibnou Slrîn qu'il a dit : « Certes cette science est la science de la religion, faites donc particulièrement attention de qui vous prenez votre religion ».

Si l'on entend d'un savant une parole divergeant de la religion, il incombe donc à celui qui l'a entendue de l'avertir au sujet de son erreur s'il a l'assurance que cela ne va pas entraîner un mal supérieur. Et certes Allâh ta^âlâ dit :

أنت خير أمة أخرجت للناس تأتوا بالمعروف وتنبهون وأنت على الله حاسم
{ أنت خير أمة أخرجت للناس تأتوا بالمعروف وتنبهون }

Ce qui signifie : « Vous êtes la meilleure communauté qui ait été amenée à émerger pour les gens, vous ordonnez le bien et vous interdisez le mal, et vous croyez en Allâh », [sôurat 'Ali ^ImrAn / 110].

Allâh tabAraka wa ta^âlâ a donc fait l'éloge de la communauté de MouHammad par cette caractéristique. Ainsi, le savant, le pieux, celui qui conseille les gens, celui qui aime sa religion, qui a des scrupules et qui craint Allâh, s'il se trompe et qu'on lui montre son erreur même devant les gens en assemblée, il revient sur son erreur et en donne l'explication aux gens.

La science et l'apprentissage de la science de la religion sont les meilleures choses auxquelles on puisse consacrer le plus précieux de son temps. En effet, la voie saine pour se préserver soi-même ainsi que sa famille du châtement de l'enfer passe par l'apprentissage des choses de la religion, c'est-à-dire apprendre ce que Allâh a rendu obligatoire d'apprendre et éviter ce que Allâh nous a ordonné d'éviter.

Allâh tabaraka wa ta^âlâ dit :

أرفع درجات من أدب تعلم العلم وأنت خير أمة أخرجت للناس
{ أرفع درجات من أدب تعلم العلم }

Ce qui signifie : « Allâh élève en degré ceux d'entre vous qui ont cru et qui ont acquis la connaissance », [sôurat Al-Moujâdalah / 11](

L'esclave de Allâh ne peut être vertueux qu'avec la science jointe à la pratique, c'est-à-dire en apprenant les choses de la religion puis en mettant en pratique sur lui-même ce qu'il a appris. Celui donc qui a appris et a œuvré conformément à ce qu'il a appris, celui-là est la personne qui sait comment orienter son cœur et ses organes dans l'obéissance à Allâh. C'est ainsi que le

